

trois devoirs que j'ai tâché d'avoir toujours devant les yeux dans toute la suite de cette affaire. J'ai crû & V. S. me l'apprendroit, si je pouvois l'ignorer, que la premiere obligation d'un Evêque, & celle qu'il doit regarder comme le fondement de toutes les autres, étoit de conserver fidèlement jusques au jour de J. C. le dépôt de la verité qu'il a confié à son Eglise, en évitant toute nouveauté prophane de paroles. J'ai toujours, depuis que je suis dans l'Episcopat, travaillé à m'éloigner également des deux extrémités opposées pour me tenir dans le juste milieu, où reside la verité Catholique. V. S. peut sçavoir que je suis devenu suspect à l'un & à l'autre parti, mais je ne dois point rougir de cette contradiction, qui ne peut que faire honneur à un Evêque, & qui fait voir au moins à V. S. que mon nom n'est gueres propre à servir de voile à aucune cabale. L'unité dont V. S. est si justement occupée dans la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire, ne me paroît pas moins necessaire que la verité même. Je sçai que sans l'une il est difficile de conserver longtemps l'autre, ou du moins qu'on la conserveroit inutilement; que l'Eglise est l'Arche sainte, hors laquelle on ne peut faire que naufrage; & que le schisme produit par l'orgueil enfante bien-tôt l'heresie; qu'il ne peut y avoir de raisons suffisantes pour diviser le Corps de J. C. & pour parrager cette tunique, qui, comme V. S. le dit après les Peres de l'Eglise, étoit le symbole de l'unité.

J'ose dire aussi à V. S. que j'ai toujours aimé la paix qui conserve une si sainte & si respectable unité, je l'ai aimée, non seule-

ment